

Leçon n° 4 : La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Introduction : Aucun autre conflit que la Seconde Guerre Mondiale n'a tué plus de personnes, détruit autant de biens et constitué une aussi lourde épreuve morale. Après les capitulations allemandes et japonaises, vient donc le temps de la reconstruction autour d'un ordre nouveau qui permettrait de ne pas reproduire les erreurs du passé, fondé sur la paix, la sécurité et la prospérité. Pourtant, les rivalités entre les grands vainqueurs de la guerre interviennent rapidement et préfigurent ce que sera la Guerre Froide.

Sur quelles bases politiques, économiques et culturelles les sociétés éprouvées par la Seconde Guerre mondiale se reconstruisent-elles ? En quoi cette période de l'immédiat d'après-guerre est aussi bien caractérisée par la volonté d'un nouvel ordre mondial apaisé que par l'émergence de nouvelles tensions ?

I – Bilan humain, matériel et moral du second conflit mondial

A – Le bilan humain, matériel et économique

Le monde en 1945



Le bilan humain

	Des morts et des disparus			
	Pertes militaires	Pertes civiles	Pertes totales	En % de la population 1939
URSS	13 600 000	7 500 000	21 100 000	10,0 %
Pologne	120 000	5 300 000	5 420 000	15,0 %
Yougoslavie	300 000	1 200 000	1 500 000	10,0 %
Allemagne	4 000 000	3 000 000	7 000 000	12,0 %
Japon	2 700 000	300 000	3 000 000	4,0 %
Italie	300 000	100 000	400 000	1,0 %
France	250 000	350 000	600 000	1,5 %
Royaume-Uni	326 000	62 000	388 000	0,8 %
États-Unis	300 000	–	300 000	0,2 %
Chine	Entre 6 000 000 et 20 000 000			

Manuel Hachette 2020 p. 116.

	Morts militaires (millions)	Morts civils (millions)	Total (millions)	% de la population de 1939
URSS ¹	11,7	15,2	26,9	16 %
Chine	4	7 à 16	10 à 20	2 à 4 %
Allemagne	5,5	3,1	8,6	12,5 %
Pologne	0,2	5,5	5,7	16 %
Japon	2,1	1	3,1	4,3 %
Yougoslavie	0,4	0,6	1	6,6 %
France	0,2 (colonies incluses)	0,33	0,5	1,3 %
Royaume-Uni	0,4 (colonies incluses)	0,06	0,45	0,9 %
Italie	0,3	0,15	0,45	1 %
États-Unis	0,4	-	0,4	0,3 %
Grèce	0,03	0,3	0,33	4,5 %

¹. Estimation haute.

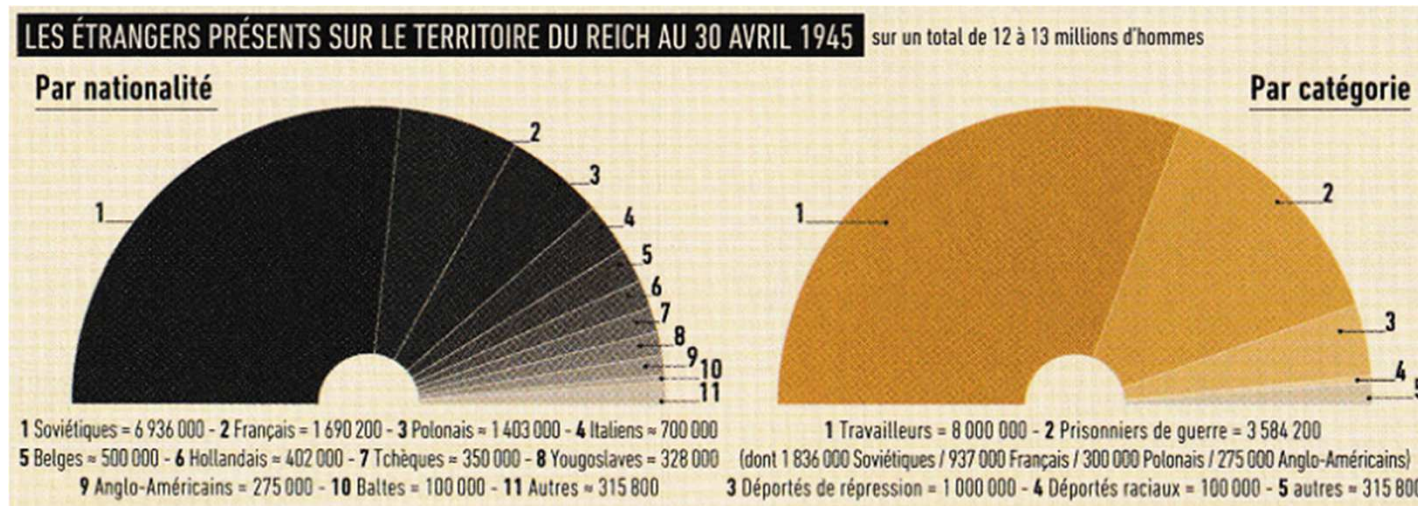
Manuel Hatier 2020 p. 114.

Entre 50 et 80 millions de morts selon les sources, 75 millions selon l'infographie de la Seconde GM, dont 26 millions de militaires et 49 millions de civils.



Infographie de la Seconde Guerre Mondiale, Perrin, 2018, p.146.

Les déplacements des peuples



La Seconde Guerre mondiale se caractérise par l'ampleur des déplacements de civils: 40 millions en Europe de 1939 à 1945. Conscients de devoir soigner, nourrir et rapatrier cette marée humaine, mais inconscients de son ampleur, les Alliés créent en 1943 une structure internationale : l'UNRRA (Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction). L'UNRRA coiffe les organisations caritatives, mais est dépendante des militaires. Lorsque l'Allemagne capitule, les Alliés y dénombrent de 12 à 13 millions de travailleurs étrangers, prisonniers de guerre et déportés, total bien sûr approximatif, la débâcle du Reich empêchant la tenue de la comptabilité. Pour compliquer les choses,

des millions d'Allemands sont des déplacés à l'intérieur de leur propre pays : citoyens qui ont quitté les villes bombardées (4,8 millions), réfugiés qui ont fui l'avancée de l'Armée rouge (entre 6 et 9 millions). Les voilà jetés sur les routes d'un pays dévasté, gigantesque fourmilière de colonnes en mouvement. L'UNRRA est dépassée, maladroite et interdite dans les zones soviétiques. À Bergen-Belsen, 14 000 déportés meurent après leur libération. Que les autorités aient été capables de rassembler ces réfugiés puis d'en rapatrier la plupart en l'espace de six mois tient du miracle. Il demeure 1,5 million de Polonais, d'Ukrainiens, de Baltes, de Juifs non rapatriables.

Destructions et bilan économique

Les chemins de fer sont quasi bloqués. De nos 12 000 locomotives, il nous en reste 2 800. Aucun train, partant de Paris, ne peut atteindre Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, Nancy [...]. Quant aux routes, 3 000 ponts ont sauté ; 300 000 véhicules à peine sont en état de rouler sur 3 millions que nous avions eus ; enfin le manque d'essence fait qu'un voyage en auto est une aventure [...].

En même temps, l'arrêt des transports désorganise le ravitaillement, d'autant plus que les stocks de vivres, de matières premières, de combustibles, d'objets fabriqués ont entièrement disparu. Nos ports sont inutilisables. Écrasés par les bombardements britanniques et américains et, ensuite, détruits de fond en comble par les garnisons allemandes avant qu'elles ne mettent bas les armes, ils n'offrent plus que quais en ruine, bassins crevés, écluses bloquées, canaux encombrés d'épaves [...]. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*
T. 3, *Le Salut*, 1944-1946, © Plon, 1959.

7 800 communes déclarées sinistrées, 2 600 000 immeubles détruits ou endommagés, près de 5 000 000 d'habitants sans logis : tel est en 1945 le bilan de la guerre sur le territoire français...Presque toutes les villes de plus de 100 000 habitants ont été touchées. Certaines, tel Le Havre, sont considérées comme rasées...Beaucoup de bourgs de moins de 10 000 habitants (1 600 sur 1 800 environ) ont subi de gros dégâts, et les villes moyennes ou petites ont presque toutes été atteintes...Au printemps 1945, il s'agit donc de rebâtir la quasi-totalité de l'armature urbaine française. Outre les quelque 2 600 000 immeubles détruits ou endommagés - commerces, usines, bâtiments publics, gares et habitations -, il faut reconstruire plus de 10 000 ponts routiers et fluviaux, et 2 000 ouvrages d'art (tunnels, viaducs, ponts ferroviaires). De même, plus de 20 000 kilomètres de voies ferrées et l'ensemble du réseau routier exigent des réparations. Encore ces chiffres ne donnent-ils qu'une idée abstraite des cent millions de mètres cubes de décombres (amas de ferrailles et de bâtiments effondrés) à déblayer et des millions de mines à désamorcer.

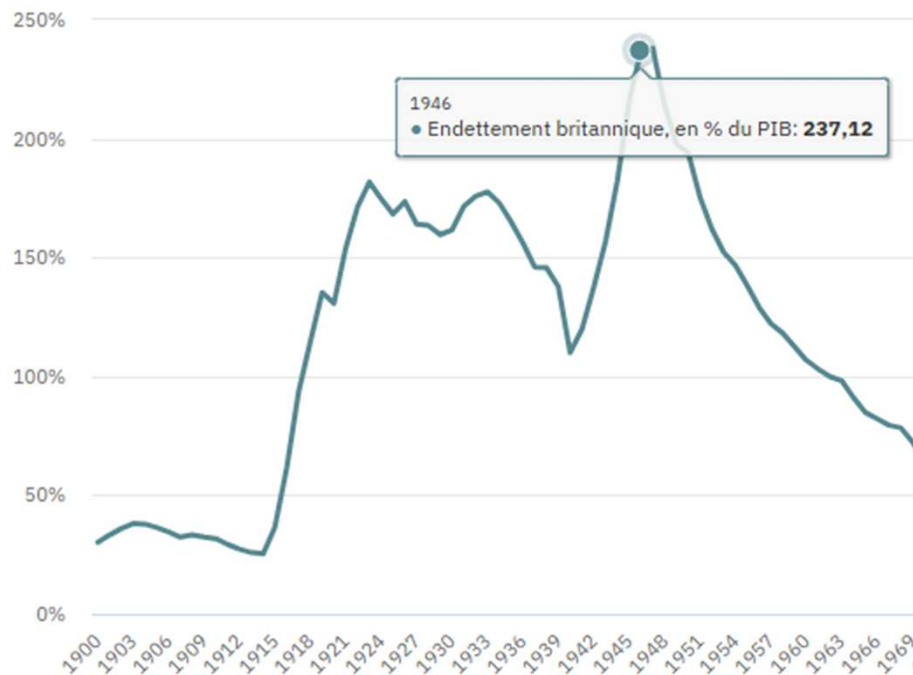
Destructions et bilan économique



Des ruines et encore des ruines ! Paris, Rome sont des miraculées alors que Berlin, Varsovie, Minsk et tant d'autres ne sont plus que décombres. En Europe de l'Est le désastre dépasse l'imagination. De la Prusse à Moscou, le moindre village a été meurtri sinon rasé ; 70 000 villages et 1 700 villes détruits ainsi que 32 000 usines pour la seule URSS. Même les territoires en marge des batailles ont souffert : 1 000 villages grecs réduits en cendre par l'occupant. Par comparaison, l'Ouest semblerait presque préservé alors qu'il n'en est rien. Ainsi les mécanismes d'anéantissement des peuples et les pratiques de terre brûlée apparaissent comme les principaux facteurs de destruction devant les bombardements aériens et les combats qui ont balayé l'Europe. Les transports ont été durement frappés. Il n'y a plus aucun pont sur la Seine en aval de Paris, un seul a survécu sur le Rhin. Les Français ont perdu 10 000 de leurs 12 800 locomotives, les Soviétiques 15 000 ; le réseau économique est ainsi paralysé.

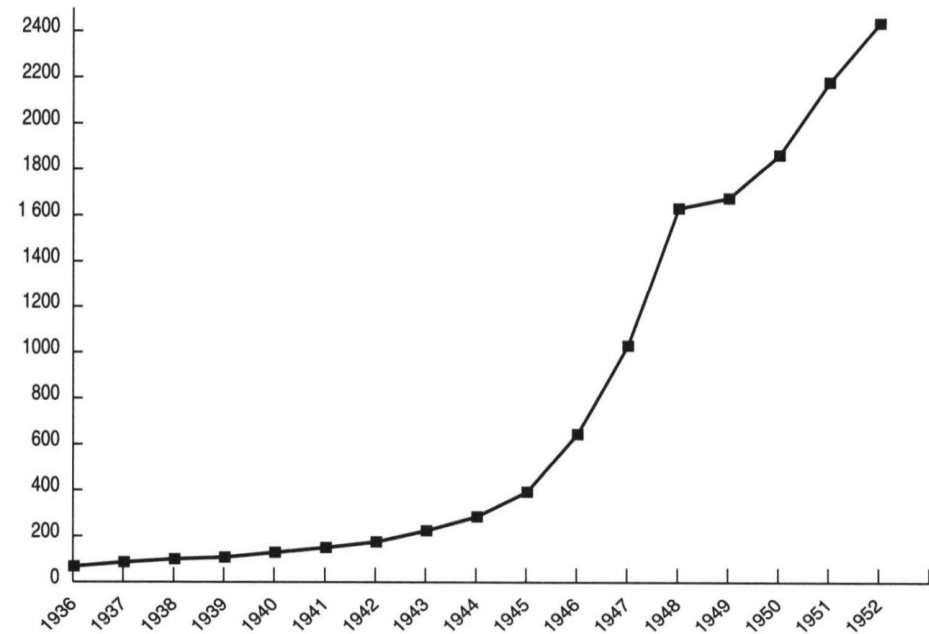
En 1945, l'industrie est à l'arrêt dans les pays vaincus. En France, elle ne tourne pas à 50 % de ce qu'elle produisait avant guerre. Par chance, le tissu industriel n'a nulle part été détruit au-delà de 20 %. Tchécoslovaquie et Hongrie sortent même de la guerre plus industrialisées, tandis qu'en Allemagne l'équipement a été rajeuni. Les usines n'attendent pour repartir que des ouvriers, des matières premières, de l'énergie et, priorité absolue, la remise en service du réseau de transport. Ce dernier refonctionne en un an ou deux, y compris en Europe de l'Est où l'Armée rouge apporte une contribution substantielle – et intéressée – à la reconstruction. Mais, en 1947, l'occupation de l'Allemagne, pivot du système d'échange traditionnel européen, couplée aux hésitations des Alliés à relancer sa machine industrielle, retarde la reprise. De plus, les Européens n'ont plus les ressources monétaires pour payer les importations américaines. La population, qui avait un temps retrouvé l'espoir et qui a consenti à tant de sacrifices, bascule dans la dépression. Il y a toujours trop de ruines et trop peu de fournitures.

Destructions et bilan économique : dette et inflation



Endettement du Royaume-Uni, en % du PIB

Moyenne annuelle 1936-1952 : + 25 %



Évolution annuelle des prix de détail en France

Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952

B – Un traumatisme moral

Le traitement des prisonniers de guerre soviétiques



Prisonniers de guerre soviétiques arrivant au camp de Majdanek. Pologne, entre octobre 1941 et avril 1944.

Les responsables militaires et politiques allemands considéraient les prisonniers de guerre soviétiques comme des êtres inférieurs sur le plan racial mais également comme des ennemis et des obstacles potentiels à la conquête allemande du "Lebensraum" (espace vital). Le régime nazi affirmait n'être nullement tenu de traiter humainement les prisonniers de guerre de l'Armée rouge... Les prisonniers de guerre soviétiques furent les premières victimes de la politique nazie de privation massive de nourriture à l'Est... Beaucoup ne recevaient qu'au maximum 700 calories par jour. Le résultat de cette ration de "subsistance", telle que l'appelait l'armée allemande, était la mort par inanition en quelques semaines. Il était fréquent, par exemple, que les prisonniers de guerre ne reçoivent que du pain "russe" spécial, fabriqué à base d'épluchures de betteraves à sucre et de farine de paille. De nombreux rapports datés de la fin de l'été et de l'automne 1941 indiquent que dans de nombreux camps, les prisonniers de guerre, souffrant de malnutrition et de faim, tentaient désespérément d'apaiser leur faim en mangeant de l'herbe et des feuilles... Au mois de février 1942, 2 millions de soldats soviétiques sur les 3,3 millions capturés par les Allemands étaient morts de faim, de froid, de maladie ou fusillés.

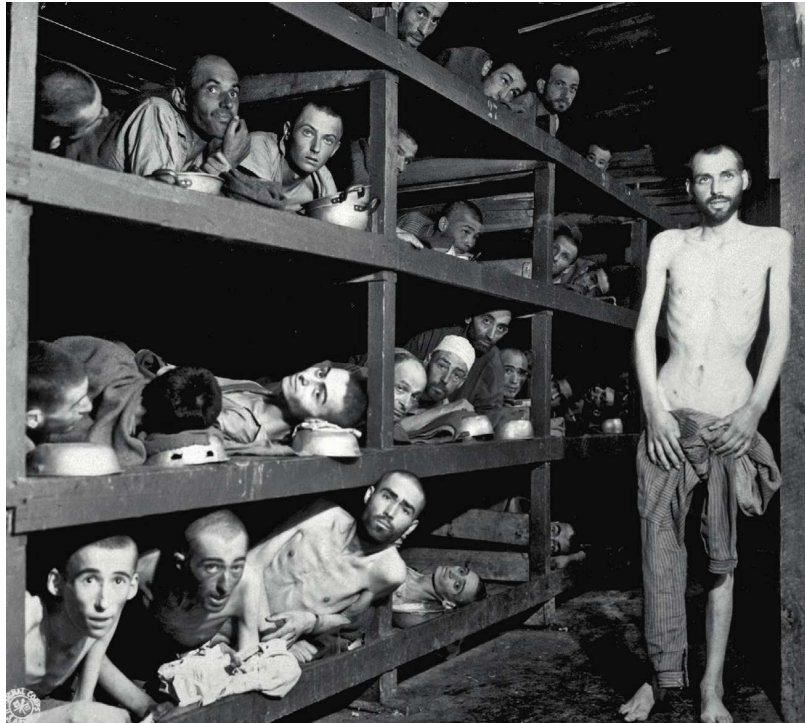
L'armée rouge en Allemagne

Leonid Rabichev est poète, graphiste et peintre. Pendant « *la Grande Guerre patriotique* », nom donné par Staline à l'affrontement entre l'armée soviétique et les forces de l'Axe, il commande comme lieutenant un peloton de parachutistes. En février 1945, il participe aux combats en Prusse orientale. Il n'a que 22 ans. Soixante ans plus tard, il se souvient. Dans ces derniers mois de guerre, en entrant dans une maison, il tombe sur les corps de deux femmes et trois filles mortes, leurs jupes sont relevées...Un peu plus tard, alors que le gros des troupes rejoint et dépasse des colonnes de civils en fuite, il observe une scène qui lui fait comprendre que la précédente n'avait rien d'exceptionnel : « *Les femmes, les mères et leurs filles gisent à droite et à gauche le long de la route...* » Je comprenais que la guerre n'effacerait pas tout. Mes télégraphistes étouffaient de rire, tandis que j'ai la nausée.(...) Mon peloton de commandement et moi-même sommes affectés à une ferme située à deux kilomètres de la route. Dans toutes les pièces, il y a des cadavres d'enfants, de personnes âgées, de femmes violées puis abattues. » Plus tard encore, il finit par prendre part à ces crimes, afin que ses hommes ne le considèrent pas comme « *lâche ou impuissant* »...Dans son journal réécrit après-guerre, *Une femme à Berlin*, une journaliste berlinoise d'une trentaine d'années décrit les mois d'avril et mai 1945, de manière assez semblable : des hordes de soldats alcoolisés qui soumettent les femmes qu'ils trouvent à des viols répétés, la nécessité pour celles qui en ont encore la force de chercher parmi leurs bourreaux celui qui se montrera moins brutal, les protégera au moins des autres agresseurs...Beaucoup de ce que les armées alliées de l'Ouest ont appelé « *fraternisation* » relève en fait de ce qui n'est pas même une forme de prostitution forcée, mais un simple instinct de survie. L'historienne allemande Miriam Gebhardt estime à quelque 870 000 les femmes allemandes ayant subi des viols de la part des armées victorieuses durant la guerre et la période d'occupation. Si la moitié ont été commis par les troupes soviétiques, un quart sont le fait des forces étasuniennes, le reste étant imputable aux Français, aux Belges, aux Britanniques.



Josef Mengele, médecin nazi responsable des expériences médicales (stérilisation de masse, inoculation de maladies..) et de la sélection des prisonniers pour les chambres à gaz au camp d'extermination d'Auschwitz. Mort à Sao Paulo Le 7 février 1979 sans jamais avoir été traduit en justice.

Les camps de la mort et la bombe atomique



Photographie d'un baraquement de détenus du camp de Buchenwald peu après sa libération par les Américains en avril 1945.

« On nous apprend au milieu d'une foule de commentaires enthousiastes que n'importe quelle ville d'importance moyenne peut être totalement rasée par une bombe de la grosseur d'un ballon de football [...]. Nous nous résumerons en une phrase : la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques.

En attendant, il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer ainsi une découverte qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles [...].

Déjà on ne respirait pas facilement dans un monde torturé. Voici qu'une angoisse nouvelle nous est proposée, qui a toutes les chances d'être définitive [...].

Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir entre l'enfer et la raison. »

Albert Camus (philosophe et écrivain français),
éditorial du journal *Combat*, 8 août 1945.

<https://encyclopedia.ushmm.org/> et Manuel Hatier 2020 p. 115.

II – Les bases d'un nouvel ordre international

A – L'état providence

Du rapport Beveridge au « Welfare State »

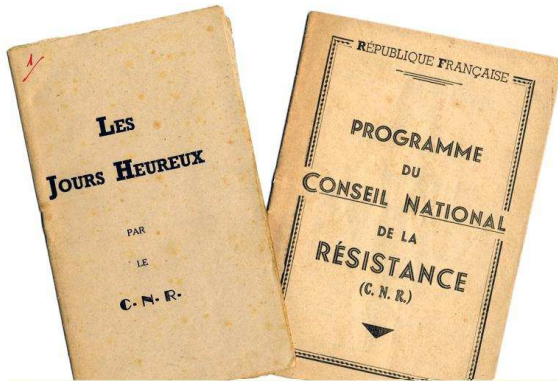


William Beveridge, économiste britannique, auteur du rapport « *L'Assurance sociale et les prestations connexes* », en novembre 1942. Il propose d'abord de **réformer et étendre à l'ensemble des individus l'assurance sociale** qui existaient déjà depuis le début du XX^{ème} siècle...l'idée est de « **couvrir l'interruption de revenus, causée par la maladie, le chômage, l'invalidité ou la vieillesse** »...Beveridge dessine les contours d'un système étatique interventionniste, avec une planification directe et une redistribution au moyen de l'impôt, pouvant se matérialiser à travers une « aide à la scolarisation des enfants, l'accès aux soins médicaux gratuits et la prévention du chômage structurel de longue durée ».

Pour l'Europe occidentale, l'immédiat après-guerre est une période de profondes réformes sociales. On a coutume de les regrouper sous l'appellation commune de « welfare state », que l'on traduit, de façon approximative, par « État providence ». Partout, l'État intervient de façon plus directe et plus forte dans les politiques économiques et sociales. Des systèmes de sécurité sociale voient le jour en Grande-Bretagne, en France, en Belgique dès 1944. Partout, on nationalise : en Grande-Bretagne sur une grande échelle, mais aussi en France, en Autriche...Partout, la crise des années 1930 a été analysée comme une faillite du libéralisme...Le succès du New Deal montrait la voie. On espérait d'une économie dirigée ce que l'économie libérale s'avérait incapable de donner... La guerre a renforcé cette orientation. Partout, en effet, l'intervention de l'État fait la preuve de son efficacité. Qu'il s'agisse de la production du matériel de guerre, de l'approvisionnement en matières premières importées, de l'affectation de la main-d'oeuvre, de la répartition des produits de première nécessité, ou encore de l'assistance aux victimes, dans tous les domaines, l'urgence a multiplié les interventions publiques.

L'Etat providence en Angleterre (1946-1948)

- La loi sur l'assurance nationale (1946) accorde des allocations de chômage et de maladie à tous les adultes et des pensions de retraite (à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes).
- Nationalisation de la Banque d'Angleterre et des charbonnages, des transports et télécommunications, du gaz et de l'électricité, de la sidérurgie (1946-1949)
- La loi sur les accidents du travail (1946) crée un système national de dédommagement.
- La loi sur l'assistance nationale (1948) établit des aides pour les personnes âgées et handicapées et attribue des allocations aux personnes non couvertes par l'assurance nationale.
- La loi sur le service national de santé (NHS) de 1946 nationalise les hôpitaux et institue la gratuité des soins médicaux et dentaires.



Le programme du CNR

[Vidéo Lumni CNR](#)

5'03

« Les représentants groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

1. Afin d'établir le Gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ; [...]

3. Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres [...]

4. Afin d'assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel [...]

5. Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a. Sur le plan économique :

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État [...]
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'éner-

gie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ; [...]

b. Sur le plan social :

- un rajustement important des salaires [...]
- la reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs [...]
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État [...]
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours [...].

Ainsi sera fondée une république nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy.

Programme du Conseil national de la Résistance,
15 mars 1944.

Les réformes en France à la Libération

Date	Réformes
16 janvier 1945	Nationalisation des usines Renault avec confiscation des biens de Louis Renault accusé de collaboration.
22 février 1945	Institution des comités d'entreprise ¹ .
26 juin 1945	Nationalisation d'Air France.
4 octobre 1945	Ordonnance créant la Sécurité sociale.
19 octobre 1945	Ordonnance précisant le champ d'application et les prestations de la Sécurité sociale.
2 décembre 1945	Nationalisation de la Banque de France et de quatre grandes banques de dépôt (Société générale, Crédit lyonnais...).
21 février 1946	Rétablissement de la loi des 40 heures hebdomadaires de travail.
8 avril 1946	Nationalisation de l'électricité et du gaz et création d'EDF (Électricité de France) et de GDF (Gaz de France) avec monopole de production et de distribution.
19 avril 1946	Nationalisation des mines de charbon et création des Charbonnages de France avec monopole de production.
25 avril 1946	Nationalisation de 34 sociétés d'assurance (représentant 50 % du secteur).

1. Organisme représentant le personnel auprès du patron.

Art. 1 Les assurances sociales couvrent les risques de maladie, d'invalidité, de vieillesse et de décès, ainsi que des charges de maternité, dans les conditions ci-après. [...]

Art. 22 L'assurance-maladie comporte :

a) La couverture des frais de médecine générale et spéciale, des frais de soins et de prothèse dentaires, des frais pharmaceutiques et d'appareils, des frais d'analyses et d'examens de laboratoire, des frais d'hospitalisation et de traitement dans des établissements de cure et des frais de transport, ainsi que des frais d'interventions chirurgicales nécessaires pour l'assuré et les membres de sa famille [...].

b) L'octroi d'indemnités journalières à l'assuré qui se trouve dans l'incapacité physique, constatée par le médecin traitant, de continuer ou de reprendre le travail. [...]

Art. 63 L'assurance vieillesse garantit une pension de retraite à l'assuré qui atteint l'âge de 60 ans. Pour les assurés qui justifient d'au moins trente années d'assurance, la pension est égale à 20 p. 100 du salaire annuel de base. Lorsque l'assuré demande la liquidation de sa pension après 60 ans, cette pension est majorée de 4 p. 100 du salaire annuel de base par année postérieure à cet âge.

Fait à Paris, le 19 octobre 1945

Signé : Charles de Gaulle.

Ordonnance du 19 octobre 1945 (extrait).

B – Une justice internationale

Le procès de Nuremberg : organisation et chefs d'accusation

	Tribunal militaire international de Nuremberg (20 novembre 1945-1 ^{er} octobre 1946)
Nations juges	– 4 nations : États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France. – Un juge et un procureur par pays.
Accusés	– 21 accusés (présents assistés d'avocats) et 3 absents : hauts dirigeants nazis. – Organisations accusées : cabinet du Reich, SS, Gestapo, SA, état-major de l'armée.
Chefs d'accusation	Crime contre la paix, crime de guerre, crime contre l'humanité
Preuves utilisées	Documents écrits, films, témoignages
Verdicts	Douze condamnés à mort, trois à la prison à vie, quatre à des peines de 10 à 20 ans, trois acquittés.

« **a. Les crimes contre la paix** : c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression, ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent.

b. Les crimes de guerre : c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour des travaux forcés ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.

c. Les crimes contre l'humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux [...]. »

Accord de Londres concernant la poursuite et le châtiement des grands criminels de guerre des puissances européennes de l'Axe (article 6),
8 août 1945.

Le procès de Nuremberg : le banc des accusés et la sentence

[Vidéo Banc des accusés INA 2'48](#)

[Vidéo INA procureur français, Mme Vaillant Couturier et le docteur Jean Weith 3'40](#)



Au rang ❶ et de gauche à droite

- **Hermann Goering**, successeur désigné d'Hitler, commandant en chef de la Luftwaffe (peine de mort)
- **Rudolf Hess**, adjoint d'Hitler (prison à vie)
- **Joachim von Ribbentrop**, ministre des Affaires étrangères (peine de mort)
- **Wilhelm Keitel**, chef d'état-major de la Wehrmacht (peine de mort)
- **Ernst Kaltenbrunner**, chef de l'Office de sécurité suprême du Reich (peine de mort)
- **Alfred Rosenberg**, théoricien du nazisme, commissaire du Reich pour les territoires occupés de l'Est (peine de mort)
- **Hans Frank**, gouverneur général de Pologne (peine de mort)
- **Wilhelm Frick**, ministre de l'Intérieur, protecteur de Bohême-Moravie (peine de mort)
- **Julius Streicher**, directeur du journal antisémite *Der Stürmer* (peine de mort)
- **Walther Funk**, ministre de l'Économie (peine de mort)
- **Hjalmar Schacht**, ancien ministre de l'Économie (1934-1937) (acquitté)

Au rang ❷ et de gauche à droite

- **Karl Dönitz**, commandant en chef de la Marine, successeur d'Hitler par testament (10 ans de prison)
- **Erich Raeder**, commandant en chef de la Marine (prison à vie)
- **Baldur von Schirach**, chef des Jeunesses hitlériennes (20 ans de prison)
- **Fritz Sauckel**, chargé de la réquisition de la main-d'œuvre dans les territoires occupés (peine de mort)
- **Alfred Jodl**, chef des opérations de la Wehrmacht (peine de mort)
- **Franz von Papen**, vice-chancelier du Reich (1933-1934) (acquitté)
- **Arthur Seyss-Inquart**, gouverneur des Pays-Bas (peine de mort)
- **Albert Speer**, ministre de l'Armement et des Munitions (20 ans de prison)
- **Konstantin von Neurath**, ministre des Affaires étrangères puis protecteur de Bohême-Moravie (15 ans de prison)
- **Hans Fritzsche**, fonctions au ministère de la Propagande (acquitté)

Le procès de Tokyo

Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient (19 janvier 1946-12 novembre 1948)
– 11 nations : Royaume-Uni, États-Unis, Australie, Chine, URSS, France, Canada, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Inde, Philippines. – Un juge et un procureur par pays, le juge australien William Webb préside le tribunal.
– 28 accusés japonais (assistés d'avocats) : Premiers ministres et ministres, ambassadeurs, généraux – L'empereur Hiro Hito et la famille impériale ne sont ni accusés ni jugés. – Unité 731¹ « oubliée » du procès
Crime contre la paix, crime de guerre, crime contre l'humanité ²
Documents écrits, témoignages
Sept condamnés à mort, seize à la prison à vie, quatre à 20 ans, un à 7 ans, trois non jugés.

Procès de Tokyo	
Nom et fonction des principaux accusés	Verdict
Koki Hirota, premier ministre	Mort
Hiranuma Kiichiro, Premier ministre	Prison à vie
Hideki Tojo, Premier ministre et chef suprême des Armées	Mort
Kuniaki Koiso, Premier ministre	Prison à vie
Sadao Araki, officier de l'armée de terre	Prison à vie
Kenryo Sato, officier de l'armée de terre	Prison à vie
Seichiro Itagaki, officier de l'armée de terre	Mort
Takazumi Oka, amiral	Prison à vie
Shigenori Togo, diplomate	20 ans de prison
Okinori Kaya, ministre des Finances	Prison à vie
Total 25 accusés	7 condamnations à mort 18 condamnés à des peines de prison

C – Un nouvel ordre politique, commercial et monétaire

« Nous, peuples des Nations unies, résolus :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ;
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites ;
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international ;
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Et à ces fins :

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage ;
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ;
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun ;
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique de tous les peuples ;

Nous avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. »

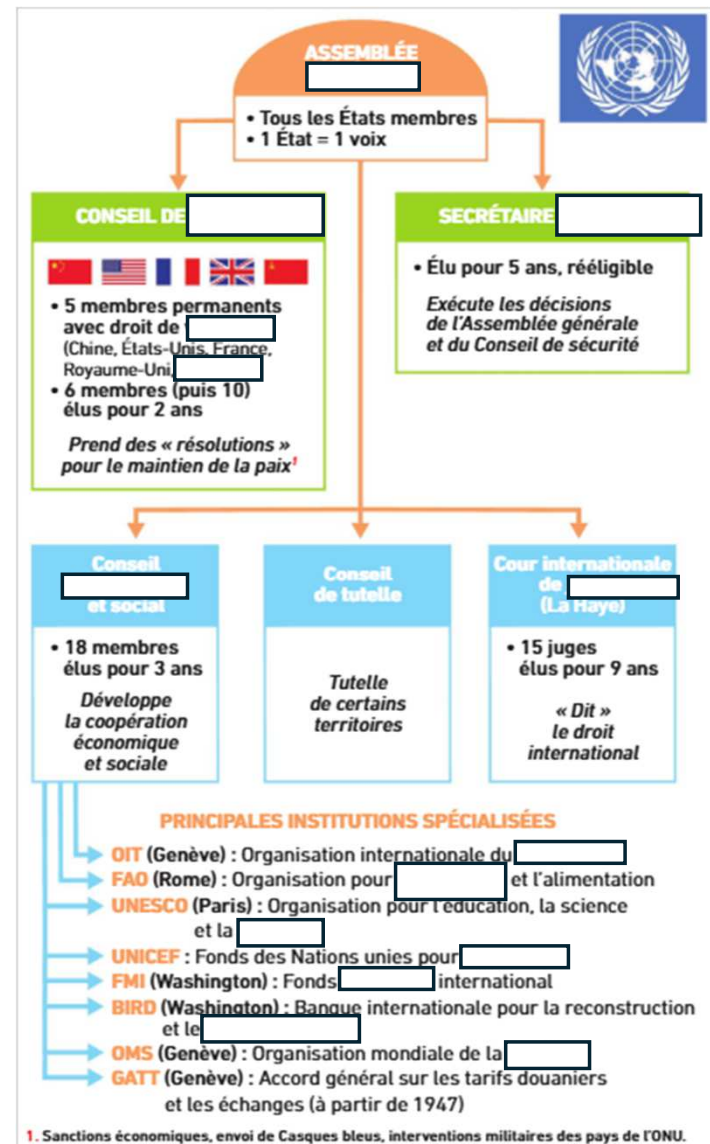
Préambule de la Charte des Nations unies signée à San Francisco, 26 juin 1945.

Vidéo INA 1'38

L'ONU

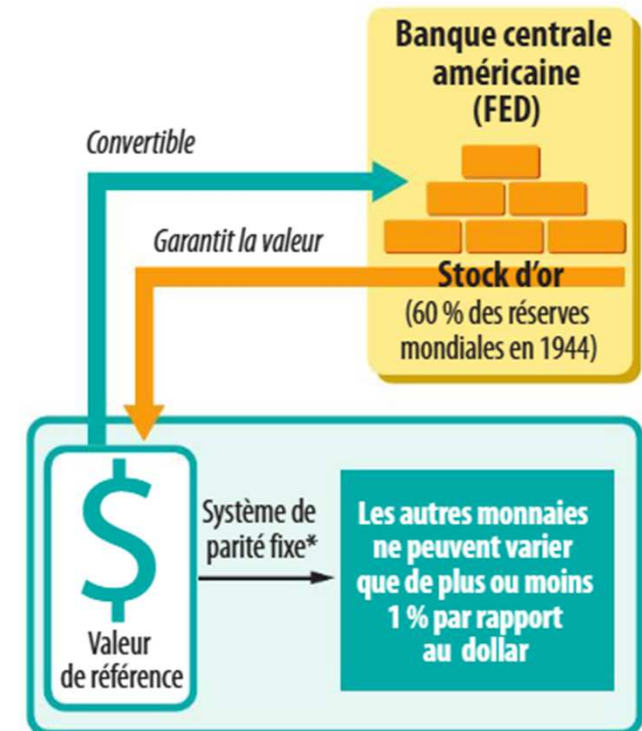
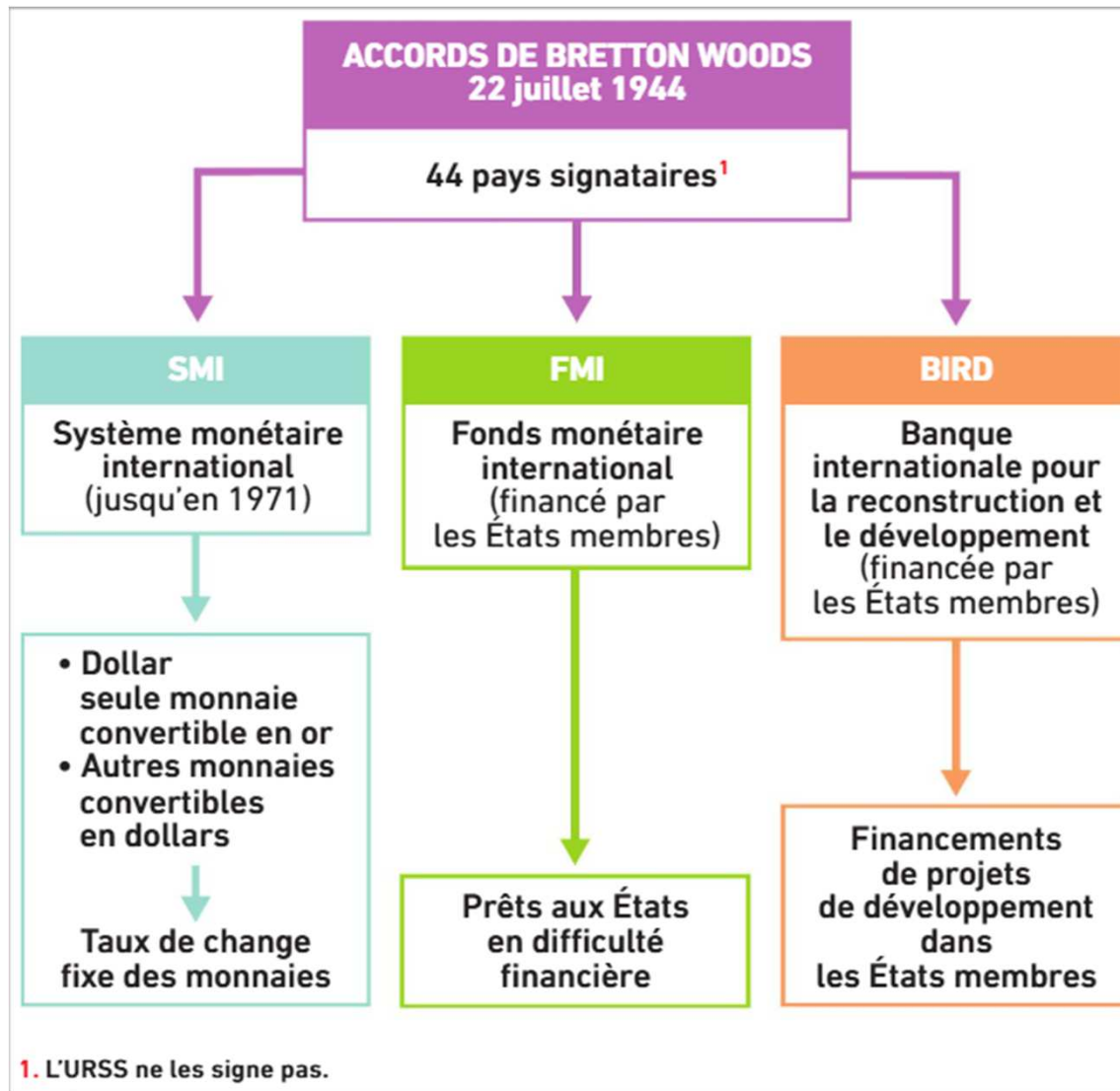
25 avril-26 juin 1945
conférence de San
Francisco

"we must learn to live
together in peace..."(H.
Truman)



Bretton Woods et le SMI

Vidéo INA 1'23



* Parité fixe : taux de change fixe entre les monnaies.

Le GATT

[Les 23 pays signataires des accords du GATT], reconnaissant que leurs rapports dans le domaine commercial et économique doivent être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective, la pleine utilisation des ressources mondiales et l'accroissement de la production et des échanges de produits, convenus de ce qui suit :

Article 28 bis : Les parties contractantes reconnaissent que les droits de douane constituent souvent de sérieux obstacles au commerce ; c'est pourquoi les négociations visant, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels, à la réduction substantielle du niveau général des droits de douane et des autres impositions perçues à l'importation et à l'exportation, présentent, une grande importance pour l'expansion du commerce international.

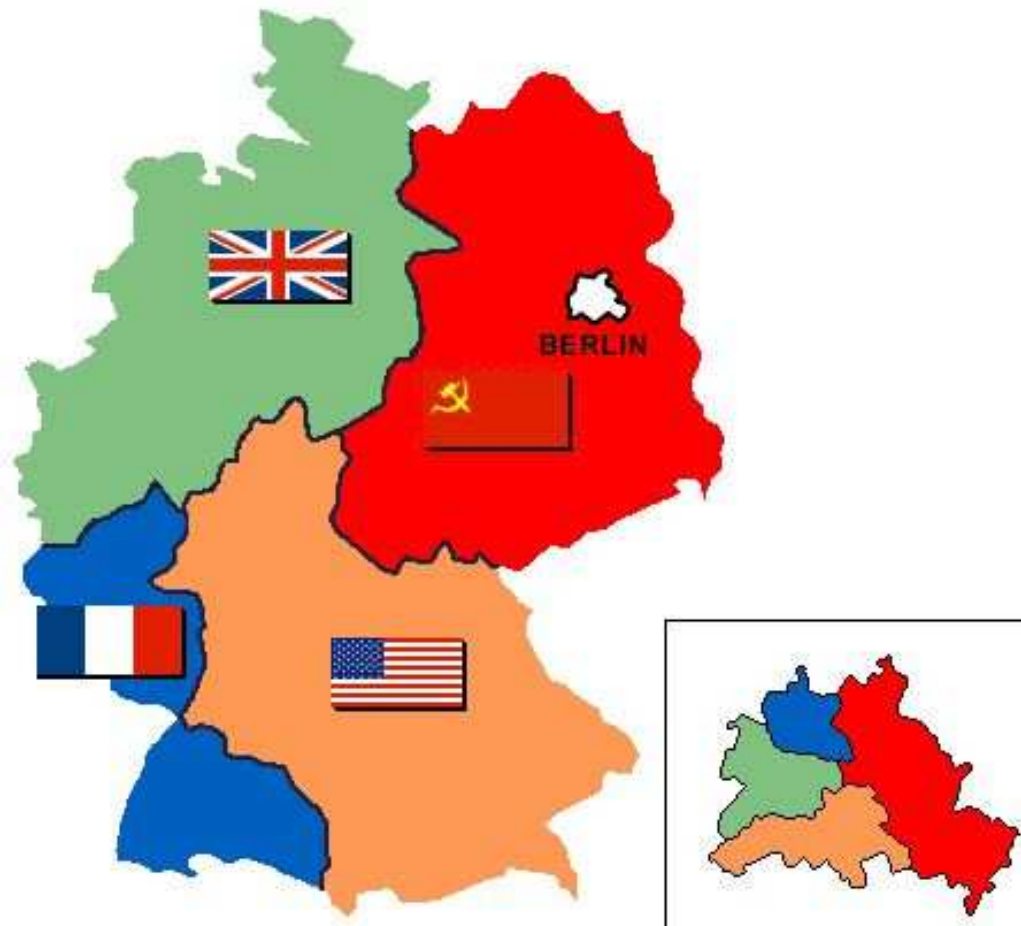
Article 36 : Une collaboration appropriée est nécessaire entre les parties contractantes, d'autres organisations intergouvernementales et les organes et institutions des Nations unies, dont les activités se rapportent au développement commercial et économique des pays peu développés.

Accords du GATT, 30 octobre 1947.

III – Des tensions

A – Les débuts de la Guerre Froide

L'Allemagne occupée



La poussée soviétique en Europe orientale



« De Stettin dans la Baltique jusqu'à Trieste dans l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent...Les partis communistes, qui étaient très faibles dans tous ces États de l'Est européen, se sont vu élevés à une prédominance et un pouvoir bien élevés à une prédominance et un pouvoir bien au-delà de leur importance numérique et cherchent partout à accéder à un contrôle totalitaire ».

Churchill, discours de Fulton, 5 mars 1946

Le tournant de 1947 : la doctrine Truman et le rapport Jdanov

« Les États-Unis doivent soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées, ou des pressions venues de l'extérieur [...]. Notre aide doit consister essentiellement en un soutien économique et financier [...]. Chaque nation se trouve désormais en face d'un choix à faire entre deux modes de vie opposés. L'un d'eux repose sur la volonté de la majorité et il est caractérisé par des institutions libres, un gouvernement représentatif, des élections libres, des garanties assurant la liberté individuelle, la liberté de parole et de religion, et l'absence de toute oppression politique. Quant à l'autre, il repose sur la volonté d'une minorité imposée par la force à la majorité. Il s'appuie sur la terreur et l'oppression, une presse et une radio contrôlées, des élections truquées et la suppression des libertés personnelles.

Les semences des régimes totalitaires sont nourries par la misère et le dénuement. Elles croissent et se multiplient dans le sol aride de la pauvreté et du désordre. Elles atteignent leur développement maximum lorsque l'espoir d'un peuple en une vie meilleure est mort. Cet espoir, il faut que nous le maintenions en vie. Les peuples libres du monde attendent de nous que nous les aidions à sauvegarder leurs libertés. »

Discours du président Harry S. Truman
devant le Congrès américain, 12 mars 1947.

« Le but que se pose le nouveau cours expansionniste des États-Unis est l'établissement de la domination mondiale de l'impérialisme américain. Ce nouveau cours vise à la consolidation de la situation de monopole des États-Unis sur le marché, monopole établi par suite de la disparition de leurs deux concurrents les plus grands – l'Allemagne et le Japon – et par l'affaiblissement des partenaires capitalistes des États-Unis : l'Angleterre et la France.

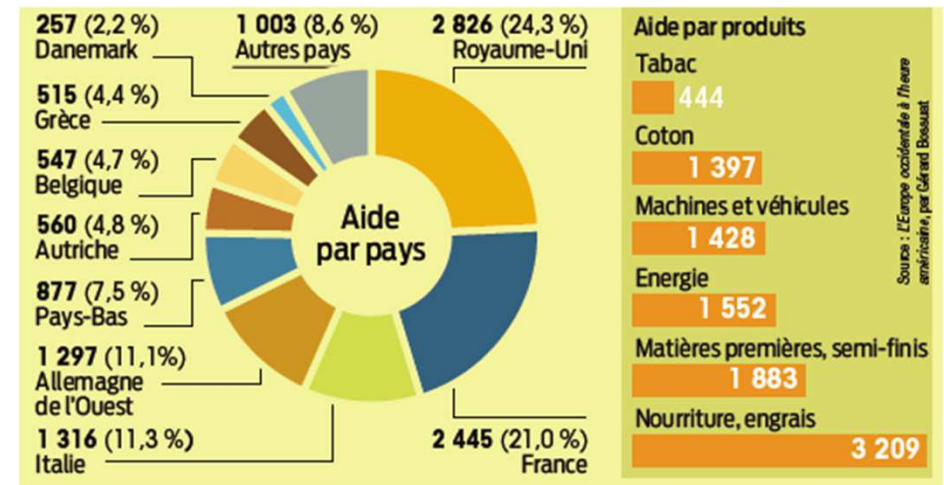
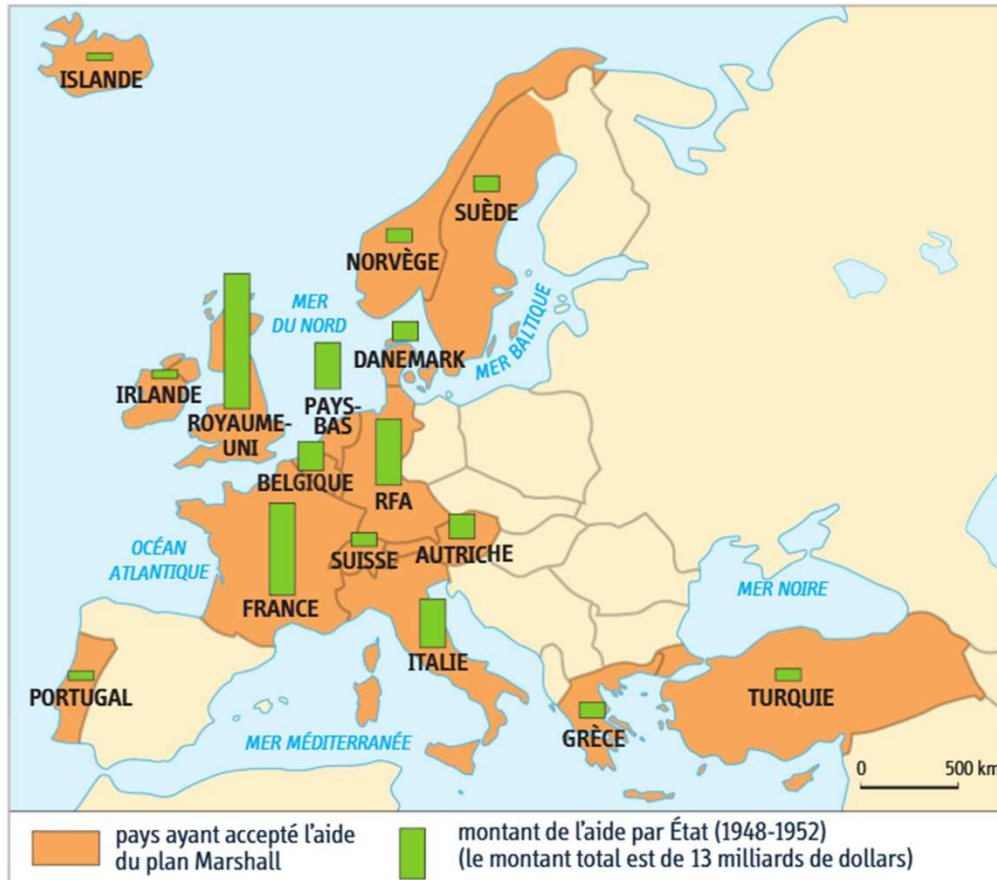
Ce nouveau cours compte sur un large programme de mesures d'ordre militaire, économique et politique, dont l'application établirait dans tous les pays visés par l'expansionnisme des États-Unis la domination politique et économique de ces derniers et réduirait ces pays à l'état de satellites des États-Unis. La doctrine Truman et le plan Marshall sont dans les conditions actuelles aux États-Unis l'expression concrète des efforts expansionnistes [...].

C'est aux partis communistes qu'incombe le rôle historique particulier de se mettre à la tête de la résistance au plan américain d'asservissement de l'Europe [...]. Les communistes doivent être la force dirigeante qui entraîne tous les éléments antifascistes épris de liberté à la lutte contre les nouveaux plans expansionnistes américains d'asservissement de l'Europe. »

Rapport d'Andreï Jdanov, représentant l'URSS à la Conférence des partis communistes européens en Pologne, 22 septembre 1947.

Le plan Marshall

[Vidéo Lumni 4'48](#)



l'aide du plan Marshall était composée d'environ 11 milliards de dollars de dons et 2 milliards de prêts. Les données présentées ici concernent uniquement la partie "dons".

Le Coup de Prague

[Vidéo Lumni 4'54](#)



21 février 1948 : le dirigeant communiste Klement Gottwald harangue la foule. Devenue une image célèbre de propagande en Tchécoslovaquie et au-delà, cette photographie est ensuite retouchée (à droite) par le Parti communiste pour faire disparaître Vladimír Clementis (à gauche), pendu en 1952 au moment des Procès de Prague.

Photographie de Karel Hájek. Source : onthisdateinphotography.com

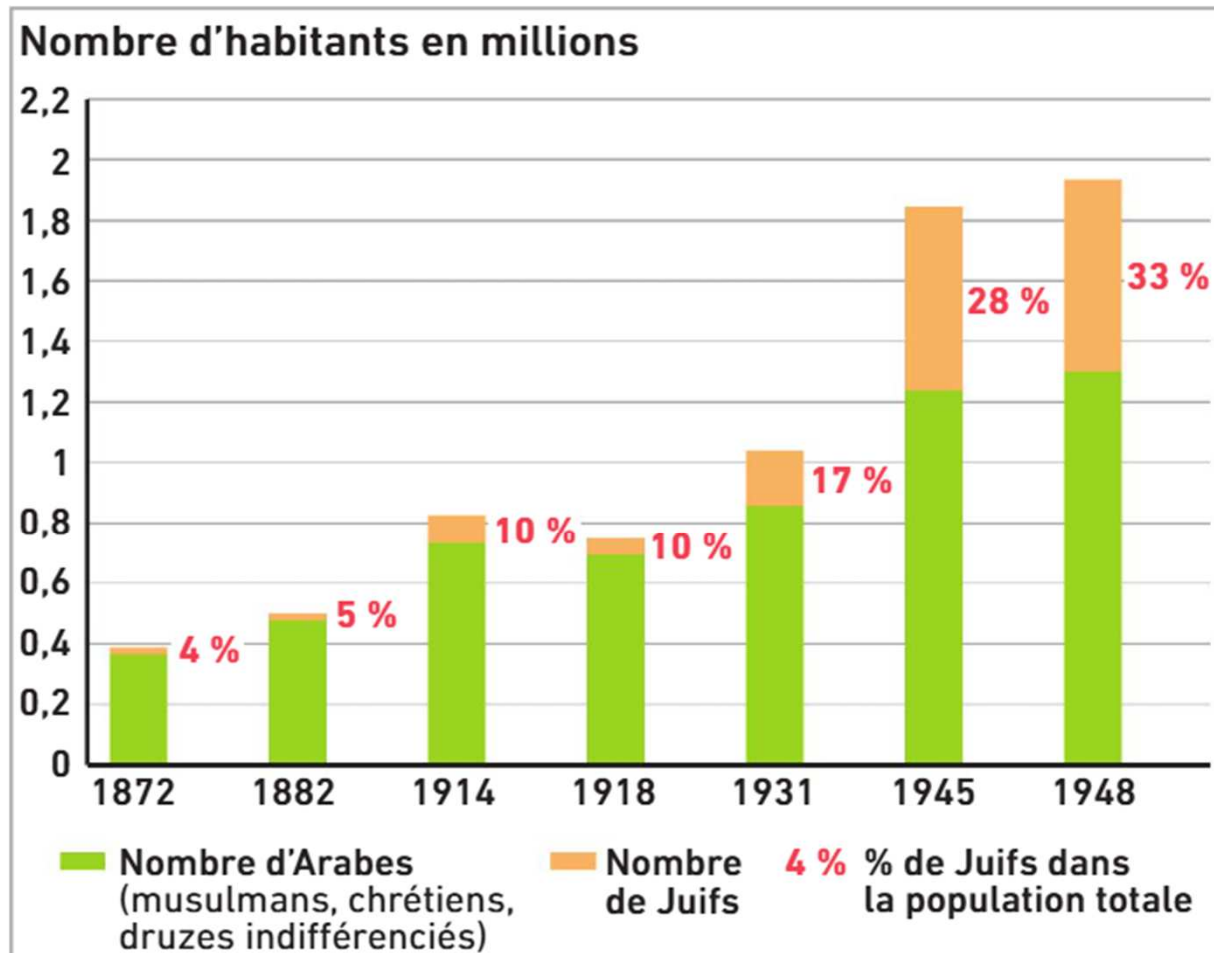
Elections du 30 mai :

Les autorités présentent une liste unique de candidats, où les sièges sont répartis par avance entre les différents partis du Front National (coalition). Les citoyens doivent voter pour ou contre cette liste unique. Le vote à bulletin secret n'est pas garanti. La liste du Front National obtient officiellement 89,2 % de suffrages favorables. Les communistes s'arrogent plus des deux tiers des sièges, les autres revenant aux partis socialistes, sociaux-démocrates ou chrétiens-démocrates qui leur sont désormais soumis. Antonín Zápotocký devient premier ministre, Gottwald président.

<https://ehne.fr/> et Atlas historique Mondial, C. Grataloup.

B – Le conflit au Proche-Orient

Aux origines de l'Etat israélien

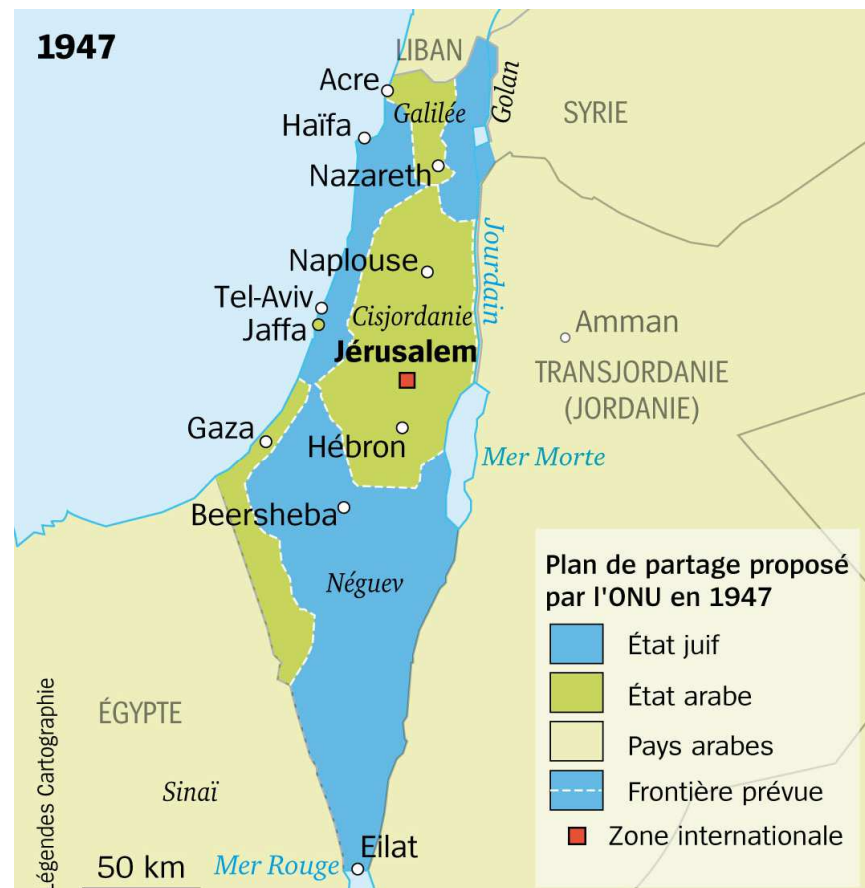
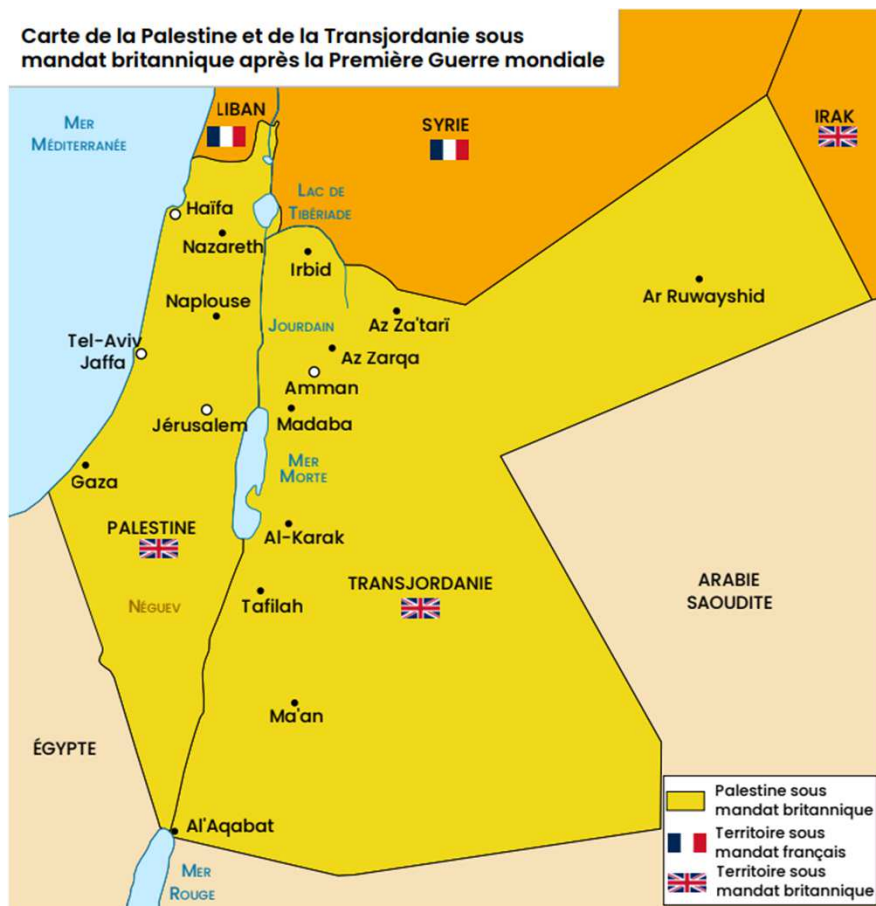


Source : CJPMO (*Immigration juive en Palestine*, fiche d'information n° 181, novembre 2013).

Aux origines de l'Etat israélien

Vidéo Arènes du savoir 0-3'25

Carte de la Palestine et de la Transjordanie sous mandat britannique après la Première Guerre mondiale



Le plan de l'ONU voté le 29 novembre 1947 propose un partage de la Palestine sous mandat britannique entre deux États, juif et palestinien, avec une union économique, et prévoit que Jérusalem sera internationalisée et placée sous le contrôle de l'ONU. Le tracé de l'État juif épouse en grande partie les contours de l'immigration juive. Les sionistes s'y rallient ; les Arabes rejettent le plan, qui ne sera jamais appliqué.

<https://www.lhistoire.fr/> et <https://enseignants.lumni.fr/>

1947-1948 : début de la guerre civile

[Vidéo Lumni 41''](#)



Tel qu'il est présenté, le plan de partage de l'ONU de 1947 rend en effet la guerre inévitable. L'État juif reçoit 56 % du territoire, contre 42 % seulement pour l'État arabe, tandis que Jérusalem et Bethléem sont placées sous contrôle international. Les Arabes palestiniens, qui s'opposaient à l'idée même d'un partage, s'indignent de n'obtenir qu'une part minoritaire de leurs propres terres... De fait, à peine la partition est-elle décrétée qu'Arabes et Juifs palestiniens se préparent à la guerre. Les premiers ont l'avantage d'être deux fois plus nombreux, mais la communauté juive est mieux formée et mieux armée. Elle compte beaucoup de soldats ayant servi dans les rangs britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale, et la Haganah* (l'organisation paramilitaire du Yishouv, la communauté juive) a secrètement accumulé des armes en prévision d'un conflit... les Palestiniens lancent attaques et représailles contre les Juifs et, dans le même temps, les forces juives passent à l'offensive, tandis que les autorités mandataires restent en retrait.

Le conflit israélo-arabe

Vidéo Arènes du savoir 3'25-fin

« La terre d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national [...]. En 1897, inspiré par sa vision de l'État juif qu'avait eue Theodor Herzl, le premier congrès sioniste proclama le droit du peuple juif à la renaissance nationale dans son propre pays [...].

La Shoah, qui anéantit des millions de Juifs en Europe, montra à nouveau l'urgence de remédier à l'absence d'une patrie juive par le rétablissement d'un État juif dans le pays d'Israël, qui ouvrirait ses portes à tous les Juifs et conférerait au peuple juif l'égalité des droits au sein de la famille des nations. [...]

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies adopta une résolution prévoyant la création d'un État juif indépendant dans le pays d'Israël et invita les habitants du pays à prendre les mesures nécessaires pour appliquer ce plan [...].

En conséquence, nous, membres du Conseil national représentant le peuple juif du pays d'Israël et le mouvement sioniste mondial [...], proclamons la fondation de l'État juif dans le pays d'Israël, qui portera le nom d'État d'Israël [...]. »

Déclaration d'indépendance prononcée par David Ben Gourion, 14 mai 1948.

